

## M. Gérard Dubrac dans sa communication ne défend son projet que du bout des lèvres

*Sur la toile et dans les colonnes de [La Dépêche du Midi](#), M. Gérard Dubrac tente de nouveau de défendre son projet.*

M.Gérard Dubrac dans sa communication ne défend son projet que du bout des lèvres, il ne discute que sur le nombre des arbres et leur état. Il ne discute pas sur le fond, sur le parti d'aménagement qu'il ne sait pas défendre. Quand on est maire d'une ville avec un projet de rénovation aussi important d'un espace public majeur de sa cité, on imagine un élu qui fait corps avec son projet, qui défend becs et ongles le parti choisi, qui est solidaire de son bureau d'étude....

**La première question est : « le projet du bureau d'étude est-il défendable ? »**

De tout un tas de points de vue, la réponse est NON :

- **Respect du contexte historique** : le projet fait fi de l'histoire urbaine et transforme les Promenades en un jardin public vaguement « moderne » avec un fil rouge ondoyant qui est la négation même de l'esprit des promenades.

- **Respect de l'esprit des lieux** : le projet pourrait être situé n'importe où dans le monde : il ne respecte en aucun cas la « personnalité » des lieux ; c'est un projet banal qui affadit cet espace public hautement original qui n'existe qu'à Condom.

- **Respect du droit** : le projet porte gravement atteinte au paysage urbain situé dans les abords de Monuments Historiques protégés (Code du patrimoine). Le devoir d'un bureau d'étude responsable est d'orienter les élus vers des projets qui respectent les textes. Même remarque concernant le Code l'Environnement (article L350-3) : les alignements d'arbres doivent être protégés en particulier pour des raisons culturelles et la pérennité du « motif paysager » doit être assurée y compris lors d'opérations de renouvellement. Mais le projet ne propose qu'un alignement abâtardi avec des essences en mélange qui ne

peuvent que détruire durablement le motif paysager qui date du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Ce projet est l'œuvre d'un bureau d'étude sans culture qui est incapable de respecter le contexte urbain et historique d'une belle ville comme Condom et qui fait d'une soit disant « modernité décalée » - mal digérée - sa marque de fabrique.

M. le Maire de Condom est affecté de la même cécité urbaine et architecturale et n'a pas été capable de voir tous les défauts du projet de son bureau d'étude. Il est également incapable de défendre le parti d'aménagement qui lui a été vendu, à la fois parce que ce parti est grandement indéfendable et parce que l'art de l'aménagement urbain semble lui être totalement étranger. Mais quand on ne maîtrise pas une problématique, rien n'interdit d'écouter les associations... rien n'interdit de se faire aider par l'ABF, le CAUE ou encore le Paysagiste et Architecte conseil du Département... **La deuxième question est : « Ont-ils été sollicités lors de l'élaboration du projet ? »**

M.le Maire de Condom, dans son communiqué, ne parle même pas de replanter des « arbres », mais juste des « éléments ». C'est dire l'importance qu'il attache à la notion même de promenade plantée ! Pour lui, comme pour son bureau d'étude, les arbres des promenades ne seraient donc que des « éléments », c'est-à-dire non des êtres vivants que l'on laissera vieillir et se bonifier pour créer le monument végétal des promenades, mais juste du mobilier urbain interchangeable....

Il faut bien comprendre une fois pour toutes que rénover un espace urbain aussi prégnant que les Promenades de Condom est une tâche d'une lourde responsabilité qui doit nécessairement s'inscrire dans la continuité historique et aussi dans la durée. Le principe de rénovation tel qu'il est présenté par le bureau d'étude ne tiendra pas la distance : il sera d'abord totalement démodé à court terme ; ensuite, les essences proposées vieillissant de manière très diverse, on n'aura jamais plus d'alignement monumental digne de ce qu'il a pu être dans le passé. C'est une perte définitive !

### **Une restauration à l'identique**

Ce projet est mauvais. Il faut le changer... L'ASPPAR continue de proposer une restauration à l'identique des Promenades. Une restauration à l'identique est une solution simple, respectueuse du contexte historique, de l'esprit des lieux et du droit.